



Comité technique ministériel du 26 septembre 2013

Déclaration préliminaire FORCE OUVRIÈRE

Madame la Ministre de l'Égalité des territoires,
Monsieur le Ministre de l'Écologie,
Mesdames, Messieurs,
Camarades,

Nous serions presque tentés de nous féliciter de la présentation du projet de loi de finances, ici et aujourd'hui, car il nous aura fallu attendre ce rendez-vous traditionnel des ministres avec les représentants des personnels pour vous rencontrer enfin, M. le Ministre.

Nous aurions cependant préféré des circonstances plus propices à une vraie vision d'avenir pour les personnels de votre ministère et à un échange où nous pourrions nous accorder sur les améliorations apportées. Or nous savons qu'il n'en sera rien puisque, concernant le projet de Budget 2014, son appréciation, partagée par nous-mêmes, aura valu sa place à votre prédécesseur-e.

Vous vous souviendrez, Mme. la Ministre, que lors de ce précédent exercice concernant le projet de loi de finances 2013, premier exercice du premier gouvernement Ayrault, nous pointions l'absence de changement ... si ce n'était en pire !

Eh bien nous n'avions malheureusement pas tort même si nous ne pensions pas que la modernisation de l'action publique (MAP) repousserait aussi loin les limites du pire instaurées par la RGPP...

Ainsi, non contente de ne plus supprimer aveuglément un emploi pour deux départs en retraite, la politique du gouvernement s'est dotée de l'arme « éclairée » de la destruction massive de ministères dits non prioritaires dont les nôtres.

Et c'est le principe républicain de l'égalité qui est désormais la cible d'un territoire national en voie d'atomisation.

Après que le précédent gouvernement ait d'abord supprimé les directions départementales de l'équipement, puis les ait vidées de façon lancinante tout au long de ces dernières années, c'est le coup de grâce que l'actuel gouvernement se prépare à leur porter. Un préfet n'hésitait-il pas publiquement, au lendemain du dernier Comité interministériel pour la modernisation de l'action publique (Cimap) du 17 juillet, à douter de leur survie à court terme ? Certes, il cachait sa jubilation en pensant à la suite : l'interministérialisation puis la préfectoralisation, à leur tour, des directions régionales ?

A la veille de la prochaine réunion du Comité interministériel d'Aménagement du territoire (CIAT) il ne nous a pas échappé que le rapport sur lequel a travaillé Mme. Carole Delga à votre demande, Mme. la Ministre, sur l'accessibilité des services publics, a déjà recensé les moyens de survie dans ces morceaux du territoire de la République après que s'y soit organisée l'égalité ... par le vide !

A l'exemple des expérimentations lancées ici ou là et pointées comme modèle, notamment dans le Gers où un commerçant ambulant se substitue à la Poste !

Si nous citons cet exemple ce n'est pas pour vous demander en quel état vous pensez retrouver votre département au terme de votre exercice. Ce modèle qui vous rassemble, Mme la Ministre, M. le Ministre, n'est pas celui que nous souhaitons pour les deux ministères dont vous avez, tous les deux, la charge. Nous revendiquons le maintien des moyens humains et matériels à hauteur des besoins des populations.

Quelle meilleure illustration de ces deux principaux maux « M.A.U.X » - mobilité et précarité - qui, aujourd'hui, ne torturent plus "seulement" les agents de tel ou tel service en voie de restructuration, de repérimétrage, de transfert ou d'agencification ... mais désormais tous les agents des deux ministères !

Les projets de loi de finances empêchent, année après année, les comparaisons avec les précédents. Il en allait ainsi pour 2013 parce que les services de navigation ont été transférés à l'établissement public VNF et l'éducation et la sécurité routières au ministère de l'intérieur. Il en va de même pour 2014 avec la création du Cerema et il en ira encore ainsi en 2015 avec l'Agence de la biodiversité (si tant est qu'elle voit le jour de façon aussi précipitée). Vous n'arriverez pas, au contraire de Mme. Delphine Batho, à « vendre » aux personnels ce budget comme un bon budget pour eux, pour leur avenir et pour leurs missions.

Et quand à ces deux maux « M.A.U.X » que sont « *mobilité* » et « *précarité* » on ajoute ces deux autres mots « M.O.T.S » que sont « *emploi* » et « *avenir* », force est de constater que le mal-être des personnels devrait être soigneusement entretenu dans les années à venir..

Ainsi les missions de l'ADS et de l'ATESAT seraient-elles maintenant des missions du passé ? C'est un peu comme si vous nous disiez que le concept de « solidarité » ... serait également une idée du passé !

Mais il est vrai que la France a désormais un « président des entreprises » et le ministère des finances ressemble de plus en plus à un ministère du ... capital !

Des milliers d'agents se demandent maintenant ce qu'ils vont devenir. Si, à l'image de ce commerçant ambulancier gersois, ils devaient continuer à se plier aux déambulations de l'organisation territoriale de l'État, incessantes depuis maintenant plusieurs années :

- quand face à ces suppressions d'emplois ne sont annoncées que des « *emplois d'avenir* » - c'est-à-dire des emplois précaires - pour 2000 jeunes, comme l'a annoncé le Président de la République lors de la Conférence environnementale de la semaine dernière,
- quand dans le même temps les MEDDE/METL ne sont même pas en capacité de déprécariser ceux de ses propres agents dont ils devaient consolider l'emploi il y a maintenant plus de deux ans,
- quand la contre-réforme des retraites voudrait les faire travailler encore plus longtemps (c'est maintenant les assurés nés à partir de 1961 - c'est-à-dire les agents de 52 ans - qui sont frappés aujourd'hui),

...quand on leur annonce que leur emploi sera supprimé à l'échéance de 2015 !

Avec - ou plutôt sans ! - les 1609 ETP supprimés à périmètre constant sur l'ensemble des deux ministères, opérateurs compris,

Avec - ou, là encore, plutôt sans ! - 500 M€ de crédits supprimés (toujours à périmètre constant, à savoir hors programme d'investissement d'avenir) sur le seul ministère de l'écologie, c'est-à-dire 500 M€ sur 7,7 Md€ (soit 6,5% de réduction de moyens !),

...nous comprenons le sens très "gouvernemental" que vous donnez, M. le Ministre, à la notion de « *consolidation* » des moyens...

Pour un agent en catégorie C dont la non revalorisation puis le gel du point d'indice lui a coûté 12 % de perte de pouvoir d'achat sur les dix dernières années, lorsque vous lui octroyez ça [*l'intervenant FO exhibe devant les deux ministres ... deux pièces de deux euros et trois pièces de vingt centimes*] il n'y trouve pas son compte.

Il est clair que, même si nous savons que vous ne pouvez nous dire que ce projet de loi de finances prévoit un mauvais budget pour ces ministères, vous gageriez un peu plus encore la crédibilité du gouvernement auquel vous appartenez si vous prétendiez le contraire...

Par ailleurs, je vous remercie de bien vouloir écouter l'intervention de nos camarades de la DGAC compte-tenu de la situation qu'ils rencontrent et qui n'est pas acceptable.

Je vous remercie.